



« Première Carte Archéologique Nationale : Un Outil Innovant pour la Préservation du Patrimoine Culturel Marocain »

« Première Carte Archéologique Nationale : Un Outil Innovant pour la Préservation du Patrimoine Culturel Marocain » Le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication a annoncé, le vendredi 12 juillet, la création de la première carte archéologique nationale en collaboration avec l'Agence nationale de la conservation foncière, du cadastre et de la cartographie (ANCFCC). Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'inventaire et de la préservation du patrimoine culturel du Maroc, tout en visant à améliorer la gestion des monuments et sites archéologiques du pays. Actuellement, cette carte recense une série de sites archéologiques déjà connus et publiés dans les régions de Dakhla, Essaouira, Casablanca, Rabat-Salé-Kénitra, Asilah et l'Oriental. Elle sera prochainement enrichie par des sites des régions de Tan Tan, Zagora, Tamanart, Rehamna et Béni Mellal-Khénifra. Ce recueil comprend des sites archéologiques datant de diverses périodes, allant de la préhistoire à l'époque moderne. Certains sites ont été découverts lors de recherches programmées ou au cours de missions d'inventaire menées par l'Institut national des sciences de l'archéologie et du patrimoine (INSAP) et la Direction du patrimoine culturel. En parallèle, le ministère, en partenariat avec l'INSAP et la Direction du patrimoine culturel, développe des cartes régionales numériques « prévisionnelles » dans le but de mettre en place un système de veille contre la dégradation des sites archéologiques. Cette initiative pionnière en Afrique aidera à identifier les zones prioritaires



pour des prospections archéologiques. Des atlas régionaux, en cours d'élaboration en collaboration avec l'ANCFCC, serviront de base pour l'établissement de plans touristiques intégrant la préservation du patrimoine culturel, y compris archéologique. Ce projet constitue une avancée majeure pour l'archéologie marocaine, nécessitant des mises à jour régulières en fonction des nouvelles découvertes et des inventaires régionaux. La carte archéologique nationale, considérée comme un document scientifique de grande importance, sera mise à la disposition des chercheurs et des étudiants. Elle permettra également de mieux intégrer les sites archéologiques dans les projets d'aménagement du territoire et de développement du tourisme culturel. Le 26/08/2024  
Rédaction de l'AMDGJB Géoparc Jbel Bani